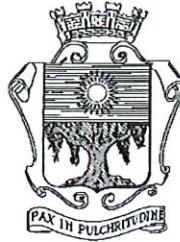


AR Prefecture

006-210600110-20241126-261124_08-DE
Reçu le 04/12/2024



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 08 : REQUALIFICATION DE LA PLACE CLEMENCEAU, DU PARVIS DE LA
GARE SNCF ET DE SES ABORDS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE
LA REGION SUD

Séance Publique Ordinaire du 26 NOVEMBRE 2024
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : Mme Marie-José LASRY à M. Didier ALEXANDRE, M. André RIOLI à M. le Maire, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL, M. Théo PANIZZI à M. Grégory PETITJEAN, M. Gérald MARIN à Mme Jacqueline POTFER,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 20

VOTANTS : 25

Secrétaire : M. Grégory PETITJEAN

Date de convocation de séance : 19 novembre 2024

AR Prefecture

006-210600110-20241126-261124_08-DE
Reçu le 04/12/2024



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2024

VIII – REQUALIFICATION DE LA PLACE CLEMENCEAU, DU PARVIS DE LA GARE SNCF ET DE SES ABORDS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION SUD

Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire, expose ce qui suit :

Considérant qu'il a été décidé, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, de réaménager la Place Clemenceau et ses abords.

Considérant que cette opération contribue également à réaménager et embellir le parvis de la gare SNCF de Beaulieu-sur-Mer.

Considérant qu'il est rappelé que cet espace, véritable porte d'entrée de ville, est traversé au quotidien par les actifs et par de nombreux visiteurs durant la saison estivale.

Considérant que les aménagements apporteront plus de confort aux modes doux et que les espaces publics seront végétalisés.

Considérant que ce projet relève d'une part de la compétence de la Métropole Nice Côte d'Azur pour les travaux de démolition, de voirie, de réseaux divers, des revêtements d'espaces publics et du mobilier urbain et d'autre part de la compétence de la commune de Beaulieu-sur-Mer pour les travaux liés à la création des espaces paysagers plantés, de leur mise en lumière, ainsi que la mise en place des caméras de vidéosurveillance, les travaux et équipements liés à l'arrosage secondaire et enfin pour les travaux d'éclairage festifs.

Considérant que sur le fondement de la délibération municipale n°17 du 13 juin 2023, la commune a conventionné avec la Métropole Nice Côte d'Azur afin que cette dernière assure la maîtrise d'ouvrage unique.

Considérant que le coût global de ce projet est estimé à la somme de 1 660 000 € HT, dont 530 000 € relevant de la compétence communale.

Considérant qu'il convient de solliciter le concours financier du Conseil Régional, selon le plan de financement suivant :

Coût estimatif HT du projet	530 000,00	100 %
Région au titre du dispositif « Nos communes d'abord »	200 000,00	38 %
Autofinancement	330 000,00	62 %

AR Prefecture

006-210600110-20241126-261124_08-DE
Reçu le 04/12/2024



LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

- SOLLICITE de la REGION SUD le versement d'une subvention d'un montant de 200 000 € au titre du dispositif financier « nos communes d'abord », dans le cadre des travaux de requalification de la place Clemenceau et de ses abords relevant de la compétence de la commune,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter la subvention susvisée et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX



AR Prefecture

006-210600110-20241126-261124_08-DE
Reçu le 04/12/2024

